

Conseil d'Administration - MSF Lux
Lundi 6 décembre 2021
Compte rendu

Administrateurs présents : Seydou Ambié TOGO (VC), Guy BERCHEM, Sophie COUFFIGNAL (VC), Jean DUBOIS, Philippe GOUTIÈRE (VC), Myriam GUERBAZ (VC), Ousmane SAWADOGO (VC), Christophe VALENTINY (VC), Bechara ZIADE

Administrateurs excusés : Carine LILLIU

Membres présents : Christophe DEMEZ, Dave HUDSON, Esther LEICK, Roger MARTINEZ-DOLZ, Carole NUNEZ

Invités : Isabella Buson

La séance commence à 18h30, l'ordre du jour est le suivant :

SEANCE OUVERTE

- I. Administratif asbl : signature du Compte-rendu de la réunion du CA précédente
- II. Informations : point agrément ministériel et fundraising

HUIS CLOS

- III. Débrief avec le consultant externe



I. Administratif

Compte-rendu des réunions du CA de novembre 2021

Les membres du CA approuvent le compte-rendu de la réunion du CA qui de novembre 2021. Il est signé par le président et le vice-président.

II. Information

Utilité publique

En raison de la confusion entre les dons effectués au profit de MSF Luxembourg asbl et ceux versés à la Fondation MSF pour la recherche humanitaire, des discussions pour demander le statut d'utilité publique pour l'asbl avaient été entamées avec Paul Delaunois (ancien Directeur Général) et Karine Klein (directrice de la collecte de fonds ad interim) en 2019.

En effet, la Fondation MSF pour la recherche humanitaire est reconnue d'utilité publique et figure sur la liste des organismes agréés par le Ministère de la Justice (https://impotsdirects.public.lu/fr/az/l/libera_dons.html). Ce statut permet aux donateurs de déduire certains dons fiscalement. Parallèlement, MSF Luxembourg asbl est agréée par le Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE), ce qui donne également droit aux donateurs de déduire leurs dons.

La demande de reconnaissance du statut d'utilité publique a été introduite au ministère de la Justice en novembre 2020, suite à la décision prise par le CA lors de la réunion d'octobre 2020.

Le CA est informé que la demande du statut d'utilité publique est refusée par le ministère de la Justice, étant donné que Médecins Sans Frontières Luxembourg asbl n'agit pas localement et est déjà agréée par le MAE.

Point fundraising

L'équipe FR a besoin de soutien juridique pour traiter certains dossiers de legs compliqués. Certains cabinets proposent un soutien pro-bono, malheureusement, la mise en place s'avère complexe.

Esther et Danièle ont un RDV avec le cabinet de Nathalie Frietsch afin d'étudier les possibilités de soutien pour les dossiers complexes.

En parallèle, Philippe propose de partager les coordonnées d'un cabinet spécialisé dans la recherche d'héritiers.

III. Debrief avec le consultant externe (HUIS CLOS)

Isabella Busson est invitée à participer à cette réunion afin de faire un retour sur la consultance menée avec l'équipe LuxOR. Pour rappel, la mise en place de la consultance avait été décidée lors de la réunion du CA de janvier 2021 et dont l'objectif était un accompagnement de l'équipe afin de favoriser une unité et un apaisement du département LuxOR, suite à l'instabilité des années passées.

Initialement, le projet comportait 3 phases :

- Phase 1 : entretiens individuels dont l'objectif était de tirer les leçons du passé
- Phase 2 : en présentiel avec l'ensemble de l'équipe LuxOR au Luxembourg afin de redéfinir les contours d'un nouveau départ et les aider à définir une nouvelle vision.
- Phase 3 : elle ne sera finalement pas abordée car le besoin de soutien émotionnel n'est pas exprimé par l'équipe LuxOR.

« CA de janvier 2021

Après discussions et délibérations le CA prend les décisions suivantes :

- Les objectifs et la stratégie de LuxOR sont clairement définis et il n'est pas envisageable de les remettre en cause. Par conséquent, le recrutement d'un directeur doit être maintenu et non reporté. En effet, le directeur de LuxOR sera en charge du relationnel afin de permettre aux membres de l'équipe de se concentrer sur les recherches et leur cœur de métier.
- Le CA est conscient du traumatisme subi par l'équipe LuxOR suite à la succession des différents directeurs de LuxOR et souhaite explorer la piste d'un coach dans une volonté d'unité, d'accompagnement et d'apaisement de l'équipe. Celle-ci doit se sentir écoutée. »

Roger informe également le CA que le recrutement d'une personne pour remplacer Engy en tant que OR Advisor basée à Luxembourg n'a pas encore été ouvert suite à sa démission en septembre 2021. Le Directeur de LuxOR et la DirMed d'OCB ont proposé ce jour, que ce poste soit basé à Bruxelles afin d'être plus proche des opérations.

Le CA prend acte mais rappelle l'importance pour notre section et association de baser cette personne au Luxembourg, conformément aux accords qui ont été définis entre les 2 sections, il y a quelques mois (un minimum de 5 personnes (Directeur d'unité et Policy, Practice and Comm Advisor compris) basés à Luxembourg ou bien 40% de l'équipe, au cas où celle-ci grandirait

ACTIONS À PRENDRE SUITE À LA REUNION

	ACTIONS	EN CHARGE	CALENDRIER
1	n		
2			
3			
4			

Date du prochain CA : 10 janvier 2022 à 18h30

Signature :

Signature :

